



COMMUNIQUÉ MAYENNE FIBRE



Dans le cadre du **projet de déploiement de la Fibre** et des nécessaires travaux d'élagage, nous avons rencontré des **problèmes de facturation liés à l'élagage**.

Selon nos premières analyses, cela concernerait environ **8% des courriers envoyés**.

Nous sommes sincèrement désolés pour ce désagrément.

Vous êtes concerné par une facturation à tort, vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au **02 43 67 59 90**
- Par courriel à l'adresse suivante : **contact.maye@mayenne-fibre.fr**

Au vu du nombre important d'appel et de mail à traiter, nous vous remercions d'avance de votre patience et de votre compréhension.

Mayenne Fibre